

Le Jugement de Salomon

Personnages :

- *Le Juge,*
- *un huissier,*
- *M. Mouchton,*
- *Mme Sassoon,*
- *Mme Zerbib,*
- *l'avocat de Mme Sassoon,*
- *l'avocat de Mme Zerbib,*
- *deux policiers.*

En face du public : un chevalet avec 1 toile recouverte d'un drap ; une table et une chaise, placées sur une estrade : c'est la place du Juge. A droite en contrebas, l'huissier feuillette des documents. En face du Juge, en biais, deux séries de bancs pour l'assistance. Sur le premier banc de droite, Mme Zerbib et son avocat. Sur le premier banc de gauche, Mme Sassoon et son avocat. Derrière, l'assistance. A chaque fois qu'un avocat, ou une partie, s'adresse au public, il se lève et s'approche du Juge. Les deux policiers sont de part et d'autre du Juge et de l'huissier.

L'huissier : Messieurs, la cour !

Tout le monde se lève.

L'huissier : L'affaire Sassoon contre Zerbib.

Le Juge : Rappelons brièvement les faits. Ce tableau... Montrez-le, monsieur Mouchton, était accroché sur le mur du fond du restaurant « Au foie gras » 206 Boulevard Voltaire dans le 11^{ème} arrondissement à Paris. Ce restaurant appartient en toute propriété à Mme Sassoon et est géré par Mme Zerbib.

Mme Sassoon se lève.

Mme Sassoon : Ce restaurant est dans la famille depuis cinq générations, Mr. le Juge.

Le Juge : Veuillez attendre que la cour vous donne la parole. Continuez Mr. Mouchton.

Mme Zerbib se lève.

Mme. Zerbib : Oui, mais j'ai signé un bail de 7 ans. Et dans ce bail, il est formellement écrit...

Le Juge tape sur son pupitre avec son marteau.

Le Juge : Vous ne parlerez que lorsque je le Jugerai nécessaire. Est-ce suffisamment clair ? Sinon, la cour se passera de votre présence, Mme Zerbib. Bref. Ni vous ni l'autre partie ne soupçonnaient la valeur de ce tableau jusqu'à ce que Maître Ratisbonne, expert auprès des tribunaux et client dudit restaurant, effectue une expertise. Monsieur Mouchton, donnez-moi les documents en question. (*M. Mouchton se lève et lui donne les documents*).

Le Juge : D'après l'expertise, ce tableau aurait été réalisé dans les ateliers de Titien à Venise au 16^{ème} siècle. Et d'après l'estimation de Maître Ratisbonne, ce tableau aurait une valeur approximative de 5 millions d'Euros.

L'avocat de Mme Sassoon : 5 millions 300, monsieur le Juge.

Le Juge : 5 millions 300. Bref, depuis maintenant dix ans s'ensuit une bataille juridique pour déterminer l'identité du propriétaire. Est-ce à Mme Sassoon à qui appartiennent les murs du restaurant « Au foie gras » ou à Mme Zerbib qui gère le restaurant ?

L'avocat de Mme Sassoon : Avec votre permission, monsieur le Juge, la cour de cassation n'a pas pris en compte le fait que ma cliente est propriétaire du restaurant « au foie gras » depuis vingt ans et qu'elle a loué le restaurant en bonne et due forme à Mme Zerbib avec ledit tableau. Mme Sassoon est donc propriétaire du tableau, comme elle est propriétaire du restaurant...

L'avocat de Mme Zerbib : Permettez-moi d'intervenir, Monsieur le Juge.

Le Juge : Je vous donne la parole, Maître.

L'avocat de Mme Zerbib : N'oublions pas, Mr. le Juge, que le tableau fait partie du fonds de commerce. Et c'est un fait que la qualité et la réputation du restaurant attirent la clientèle mais que le tableau est également un élément important...

Le Juge : Maître, nous ne cherchons pas à savoir à qui ce tableau profite le plus. Nous sommes là pour déterminer qui en est le véritable propriétaire. Or, d'après le rapport (*il montre un gros tas de documents*), le tableau semble faire partie intégrante des murs du restaurant. C'est-à-dire à Mme Sassoon...

Mme Zerbib : (*se levant*) C'est une honte. On vole les petits commerçants ! On me dépouille ! C'est illégal.

Le Juge : Silence !

Mme Zerbib : (*se levant à nouveau*) Vous me dépouillez, vous me mettez sur la paille...

Le Juge : Silence ou je fais évacuer la salle ! Nous allons rendre notre Jugement selon la loi en vigueur...

Mme Sassoon : Les propriétaires n'ont plus aucun droit dans ce pays !

Le Juge : Huissier, Huissier !

Mme Zerbib : (*se levant et s'adressant à l'assistance, Elle perd son sang-froid*) Il est à moi ! tous mes clients le connaissent, d'ailleurs regardez, il y a des taches de gras sur la partie inférieure. C'est le jour où un de mes serveurs a renversé...

Mme Sassoon : Non, il est à moi, je vous le dis. Il était chez ma grand-mère, et puis chez ma mère et après chez moi. Et c'est quand on a signé le bail dans ma maison, chez moi, que Mme Zerbib a vu le tableau dans le salon et m'a demandé si elle pouvait l'accrocher dans son restaurant. Et moi, qui pensais que c'était une croûte, excusez-moi monsieur le Juge, je lui ai permis de l'accrocher...

Le Juge : *(tape énergiquement sur son pupitre)* Ça suffit comme ça !

Mme Sassoon contourne l'estrade et décroche le tableau. Voyant ça Mme Zerbib la repousse violemment. Elles se battent. Le tableau manque de tomber. Le Juge rattrape le tableau au vol. Il confie le tableau à son assistant et réussit à séparer les deux parties.

Le Juge : *(reprenant soudain son calme)* Puisqu'il en est ainsi, je propose qu'on partage ce tableau en deux parties. Donnez-moi un canif, s'il vous plaît. La partie droite sera attribuée à Mme Sassoon, la partie, gauche à Mme Zerbib. Et le cadre, aux deux avocats pour payer leurs honoraires.

(Brouhaha général).

Mme Zerbib : Arrêtez Mr le Juge.... **(silence)**, s'il vous plaît arrêtez. Un tel chef-d'œuvre déchiqueté, mutilé ! C'est impossible ! Je renonce à mes droits. Donnez-le à Mme Sassoon.

Le Juge : Voilà ce que j'attendais... Mme Zerbib est prête à se défaire de ce tableau plutôt que de le détruire. Eh bien, faisons comme le roi Salomon : j'attribue ce tableau à Mme Zerbib.

Mme Sassoon : Ce n'est pas juste... Ce n'est pas juste...

Le Juge : Messieurs les policiers. Faites évacuer la salle !